

Un bilan des avancées 2016-2019 au Comité d'Entreprise

Le CE LAS Elancourt est une équipe large composée des élus, du personnel permanent et des bénévoles. Il serait compliqué d'essayer de distinguer finement les contributions des uns et des autres sans vexer personne.

Nous préférons donc essayer de présenter ici les principales avancées des 4 dernières années. A de très rares exceptions près, elles ont ~~toutes~~ été votées à l'unanimité des élus CE, toutes origines syndicales confondues.

Site internet

- mis en place dès 2016 avec une gestion plus moderne, mieux adaptée de la comptabilité et de nombreux outils de suivi accessibles aux élus CE
- mis en conformité avec le nouveau cadre juridique imposé par la loi Rebsamen et la RGDP, nettement plus contraignantes pour la gestion des CE
- mis au niveau technologique pour être compatible avec les smartphones et les tablettes, création de l'appli CE
- gestion centralisée et sécurisée de la comptabilité et de la plupart des activités de loisirs du CE.

Evolution des méthodes de travail

Sur une initiative de SUPPer, un compte-rendu systématique des réunions préparatoires entre élus CE a été mis en place. Ainsi, même les élus absents peuvent rester informés et travailler plus efficacement.

Sécurité informatique

- données personnelles hébergées chez Delta CE, le prestataire du site internet
- remise à niveau du parc informatique du personnel du CE pour lui offrir des outils performants.
- contrat de maintenance avec un prestataire.

Moyens de paiements

- Déploiement des paiements par carte bancaire et par virements pour plus de modernité / fluidité au guichet et alléger la charge du personnel du CE.

Comptabilité

- Le budget global traité par le CE est passé de 3 à 4 M€ (+33%) avec une subvention passée de 2 à 3 M€
- Un déménagement pour de meilleures conditions de travail et emplacement de 3 bureaux au lieu de 2
- L'effectif passé de 1 à 1,5 personnes. Bientôt porté à 2 salariés CDI à temps plein.

Sécurité des locaux

Pour la sécurité des locaux du CE, après de très nombreuses relances auprès de la direction, les issues de secours ont été remises aux normes.

Inscriptions au CE et départs société

Les mouvements d'effectifs à LAS Elancourt ont amené 1000 nouvelles inscriptions, mais aussi 500 départs qu'il a fallu intégrer dans les bases de données du CE. Du jamais vu dans l'histoire dans ce CE !

Tout cela et d'autres choses encore (ex : remplacement de mobilier des appartements à Villers-sur-Mer, abonnement au site « Toutapprendre.com », etc.) sont le fruit du travail quotidien du personnel du CE, des bénévoles et des élus les plus impliqués dans la vie du CE.

C'est un travail de l'ombre, sous-estimé et parfois mal compris mais pourtant considérable. Nous leur adressons tous nos remerciements.

Une mandature de 2 ans prorogée à 3 puis à 4 ans

Suite à l'absorption de TOSA dans LAS (fin 2017) et de la création des Comités Sociaux et Economiques (ordonnances « Macron » de fin 2017), la mandature qui s'achève a été rallongée d'abord à 3 puis à quasiment 4 ans. Raison invoquée à cette initiative de la direction de LAS : l'incompatibilité des CE avec les CSE.

Cette prolongation a entraîné 3 départs en retraite en cours de mandature. Le bureau du CE

avait déjà été marqué par les départs du secrétaire et du trésorier pour raisons de santé au bout d'une première année de mandat très éprouvante. Environ deux ans plus tard, ce fut le tour de leurs 1^{ers} adjoints pour départ en retraite.

En février 2019, cette situation a conduit les élus CE restants à désigner un nouveau bureau (secrétaire, trésorier et adjoints) pour les 7 derniers mois de la mandature.

	2016	2017	2018	2019	
Secrétaire	SUPPer A. DUPUIITS*	CFE-CGC F. EYMOND**		CFTC D. HAMONIC	?
Trésorier	CGT B. LADAME*	CFTC B. OLIVE**	CFTC D. HAMONIC	SUPPer G. ROUTEAU	?

(*) : départ pour raisons de santé (**) : départ en retraite

CSE : les prochaines évolutions soutenues par SUPPer

Dans le prolongement de ce qui a déjà été réalisé, des chantiers d'évolutions supplémentaires sont à l'étude avec les autres élus CE pour préparer et faciliter le travail du futur CSE comme, par exemple, une révision complète du règlement intérieur.

Ces évolutions visent à améliorer la qualité des services apportés aux salariés LAS Elancourt et le travail du personnel du CE et des bénévoles.

Aménagement des locaux

Les locaux actuels du CE ne sont plus adaptés (évolution de 1300 à 2200 salariés en 4 ans). Il est nécessaire de soumettre à la direction un projet de réaménagement des surfaces innovant pour un meilleur accueil des salariés et le bon fonctionnement des commissions.

Par ailleurs, les locaux de la commission bricolage deviennent très vétustes. Il faut y remédier rapidement.

Effectifs et management

L'embauche d'un CDI à temps plein est prévue pour la comptabilité et d'autres sont à l'étude pour renforcer l'équipe du futur CSE et anticiper des départs en retraite probables.

Le mode de management du personnel doit évoluer vers plus de polyvalence pour mieux répondre aux pics de charge et aux imprévus. Les efforts portant sur l'automatisation de certaines tâches administratives et comptables doivent être poursuivis.

Attribution des subventions

La politique de subvention des vacances familiales, qui date de plus de 15 ans, devra être remise à plat et, pourquoi pas, simplifiée par les prochains élus.

Appartements Villers et Etale

Un grand plan de rénovation des 11 appartements que le CE propose à la location est à l'étude car notre parc immobilier, bien apprécié, est vieillissant.

Le 19 septembre

Votez

SUPPer
de Thales
Syndicat Unitaire & Pluraliste du Personnel



www.supper.org